

< Action VIVIUM Client Total (Particuliers) >

Jusqu'à 10% de réduction temporaire - Action valable du 01/01/2025 au 31/03/2025

jusqu'à
-10 % Mécanique de l'action

- Du **1^{er} janvier au 31 mars 2025**, vous pouvez offrir avec Vivium une **réduction allant jusqu'à -10% sur la prime** (toutes garanties confondues) **pour les nouvelles affaires** souscrites par **des clients existants** ou des **nouveaux clients particuliers**.
- Cette réduction est d'application **sur toute la durée du contrat** ou jusqu'à un avenant majeur (changement de véhicule en Auto et changement d'adresse en Incendie).
- Cet avantage n'est donc pas applicable à la clientèle professionnelle (indépendant et personne morale). Seuls les contrats à titre privé rentrent en ligne de compte.

Pour les clients particuliers nouveaux et existants :

- la réduction s'applique sur toutes les nouvelles affaires chez Vivium dans les branches :

• Auto	• RC Familiale
• Incendie	• Accidents Vie Privée
- en cas d'avenant pour changement de véhicule en Auto ou changement d'adresse en Incendie*.
- à condition que le contrat soit souscrit pendant la période de l'action, soit du 01/01/2025 au 31/03/2025 (la police d'assurance peut entrer en vigueur ultérieurement).

* Les autres types d'avenants et les avenants à l'assurance RC Familiale et à l'assurance Accidents Vie Privée n'entrent pas en ligne de compte et ne sont donc pas éligibles.

Spécialement pour les clients totaux c'est-à-dire :

- Avec au moins **deux contrats** dans les branches Auto (tous types de véhicules), Incendie (tous types de risques), RC Familiale ou Accidents Vie Privée (en ce compris les contrats nouvellement souscrits)
- Dont au moins un contrat en Auto ou en Incendie
- Déjà actifs ou entrant en vigueur à l'avenir

Comment appliquer cette réduction ?

VIVIUM **Habitation, RC Familiale** et **Accidents vie privée** : via un message dans le dossier de souscription (V-Connect). Vivium appliquera la réduction après vérification des conditions d'octroi.

VIVIUM **Auto**: dans le champ 'Action Client Total' sous Paramètres (V-Connect Auto). Vivium vérifiera à postériori que les conditions d'octroi sont bien remplies.



En savoir plus sur cette action ?
Renseignez-vous auprès de votre account manager.

< VIVIUM Comfort Deal >

Récompensez vos clients fidèles

1. Paiement mensuel sans frais supplémentaires

- À partir de 2 contrats Vivium dans différentes branches à la même adresse
- Pour les primes d'assurance Auto, Incendie ou RC Familiale
- Par domiciliation uniquement (SEPA)

2. Franchise réduite en omnium pour les dommages matériels après un accident assuré en Auto

- À partir de 3 contrats Vivium dans différentes branches à la même adresse
- Moyennant un bonus-malus inférieur ou égal à zéro
- En cas de réparation dans un garage agréé par Vivium (et en plus de la réduction sur la franchise pour réparation dans un garage agréé)
- Avec un contrat conclu par une personne physique
- Pour véhicules de tourisme, camionnettes et minibus à usage privé ou mixte
- Maximum une fois par an
- Sur la base de la valeur assurée du véhicule (voir fiche produit VIVIUM Comfort Deal)

3. Pas de franchise après un sinistre assuré en Incendie

- À partir de 3 contrats Vivium dans différentes branches à la même adresse
- Moyennant le choix de la franchise de base
- Si le montant de l'indemnité est supérieur à la franchise de base
- Maximum une fois par contrat et par année civile au cours de laquelle le sinistre se produit

Quels sont les contrats pris en compte ?



Habitation

L'assurance Incendie pour une maison, un appartement, une résidence secondaire, une caravane, un chalet, un bureau ou un siège social pour une profession libérale dans le cadre d'un contrat VIVIUM Habitation



Mobilité

L'assurance Auto

- Tourisme & Affaires : voitures, camionnette ou minibus
- Pour les camping-cars et les motos (mais sans octroi de la franchise réduite en omnium)



RC Familiale

L'assurance RC Familiale

Tout est automatisé

Tous les contrats de la famille sont pris en compte

Pour bénéficier des avantages du VIVIUM **Comfort Deal**, nous tenons automatiquement compte des contrats de votre client et des membres de sa famille vivant sous le même toit.

Vous ne devez donc rien faire !



Vous trouverez de plus amples informations dans la fiche produit VIVIUM Comfort Deal sur V-Connect.